

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 04038

Numéro SIREN : 507 680 668

Nom ou dénomination : GENUYT ET ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 17/01/2018 sous le numéro de dépôt 4928

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 17-01-2018

N° DE DEPOT : 2018R004928

N° GESTION : 2010B04038

N° SIREN : 507680668

DENOMINATION : GENUYT ET ASSOCIES

ADRESSE : 6 avenue du Coq 75009 PARIS

DATE D'ACTE : 02-01-2017

TYPE D'ACTE : Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

NATURE D'ACTE : Démission de directeur général

GENUYT ET ASSOCIES

Société par Actions Simplifiée au capital de 302 001 euros
Siège social : 6 avenue du Coq
75009 PARIS
RCS PARIS 507 680 668

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE REUNIE EXTRAORDINAIREMENT EN DATE DU 2 JANVIER 2017

L'an deux mille dix-sept,
Le deux janvier,
A 10 heures,

Les associés de la société GENUYT ET ASSOCIES se sont réunis Extraordinairement en Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sis 6 avenue du Coq à PARIS (75009), sur convocation faite par le Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Antoine GENUYT, en sa qualité de Président de la société.

La société C.A.G. CONSEILS et Monsieur Jean PICOU, associés représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur Philippe DE LA CHAISE, Commissaire aux Comptes de la société, est excusé.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 211 702 actions sur les 302 001 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- la feuille de présence et la liste des associés,
- le rapport du Président,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée,
- un exemplaire des statuts de la société.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social dans les délais légaux.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Président,
- Démission de Monsieur Jean PICOU de ses fonctions de Directeur Général,
- Pouvoirs.

Le Président donne lecture de son rapport.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président mets successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Président, prend acte de la démission de Monsieur Jean PICOU de son mandat de Directeur Général de la société à compter du 31 décembre 2016, et décide de ne pas procéder à son remplacement.

Cette résolution est adoptée.

Voix pour : 211 702

Voix contre : /

Non votant : /

DEUXIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour effectuer les formalités légales.

Cette résolution est adoptée.

Voix pour : 211 702

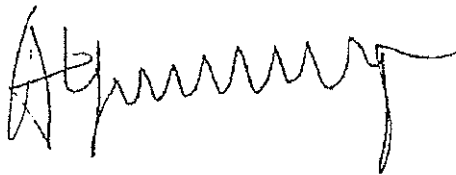
Voix contre : /

Non votant : /

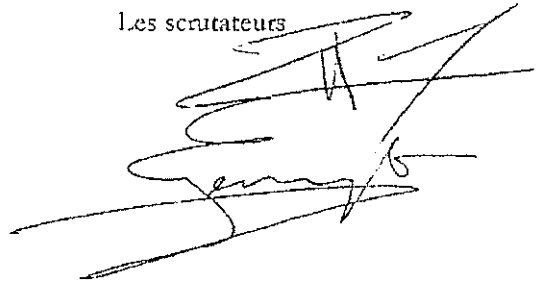
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. H. M.' followed by a long, wavy horizontal stroke.

Les scrutateurs

Two handwritten signatures in black ink, one above the other, both crossed out with a large diagonal line.